

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Patricia Pascal, Guillaume De Nodrest, Géraldine Péry, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Maryse Lacour, Thierry Fernando

Excusés : Alain Payssé, Nicole Pion, Eliane Duffau (pouvoir donné à Guillaume De Nodrest)

Secrétaire de séance : Guillaume De Nodrest

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8 (9 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20230327/10/8.2

Objet : Livret d'accueil des bénéficiaires – actualisation 2023

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le CIAS Marciac-Plaisance a élaboré un livret d'accueil à destination des personnes accompagnées, qui leur est remis dès la première prise de contact ;

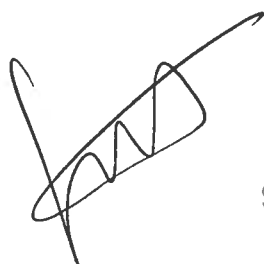
Considérant que ce document a fait l'objet d'une actualisation au cours du premier trimestre 2023,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité :

- **d'approuver la version actualisée du livret d'accueil,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document et à donner toute instruction aux services pour la mise en œuvre de cette décision.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,
Guillaume DE NODREST



COURRIER ARRIVEE LE

04 AVR. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



CI.A.S.
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Marciac Plaisance
Route du Lac
32230 MARCIAC
MARCIAC PLAISANCE